

# Mécanicien(ne) Réparateur(trice) de Cycles et de Vélo à Assistance Electrique

## Métier

A partir d'une demande exprimée par un client, formalisée par un ordre de réparation, le(la) mécanicien(ne) réparateur(trice) réalise les prestations depuis la prise en charge du véhicule à son entrée dans l'atelier jusqu'à sa restitution au client.

Le(la) mécanicien(ne) réparateur(trice) de cycles et de vélo à assistance électrique réalise les interventions de préparation et de service après-vente. Il(elle) s'informe des prescriptions du fabricant concernant les modes opératoires et ingrédients à utiliser. Il(elle) effectue l'entretien périodique, le remplacement de pièces d'usure, le dépannage et la réparation des différents organes et équipements du véhicule afin de le rendre conforme à son état d'origine.

Il(elle) effectue le montage d'accessoires complémentaires ainsi que leur mise en service éventuelle. Il(elle) restitue le véhicule au client en lui fournissant des explications et des recommandations d'usage. Parallèlement, il(elle) effectue les travaux de préparation à la vente de cycles neufs ou d'occasion.

## Validation – Reconnaissance des acquis

- Attestation de formation



Cofinancé par  
l'Union européenne

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion.  
L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).

